

Emprunt de 750 000^F
en 15 ans Construction

Mairie - Poste

N° 295

Réception n° 1230 du 15/4/71.

Vu et approuvé par M. le
Préfet de la Haute-Loire
le 16/4/71.

Le Sous-Préfet
de la Haute-Loire

Le Maire rappelle l'existence d'un projet de construction d'un bâtiment - usage de lairie - Bureau de Poste, dont le devis établi par M. Marcouet, Architecte - 17000, s'élève à la somme de 758 368^F 02.

Le Conseil décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Est - 17000 un prêt de 750 000^F au taux de 7% remboursable en 15 ans. L'admission s'élève à 82 368^F.
prend l'engagement au nom de la commune de voter et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions directes récurrentes pour assurer le paiement de l'emprunt sus-visé.
Décide d'autoriser le Maire à négocier ledit prêt aux conditions ci-dessus fixées et à signer le contrat de prêt à intervenir.